



**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'Académie d'ART de Meudon et des Hauts de
Seine du 28 novembre 2012**

La convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre a été faite conformément aux statuts. Elle a commencé à 18h30 en salle de conférence Potager du Dauphin Rue Porto-Riche 92 190 MEUDON.

La présidente, Mme Albane SALLERON, déclare l'assemblée générale de l'Académie ouverte à 18h30, et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité :
 - Activités mises en place
 - Développement des partenariats
 - Projets et perspectives
- Présentation des comptes et quitus à la trésorière
- Election des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

Elle remercie les membres présents et rappelle les règles essentielles des statuts, avant d'aborder l'ordre du jour.

Etaient présents 37 membres et représentés 23, soit 60 personnes

La présidente d'honneur, Roseline Granet, confirme son attachement aux objectifs de l'Académie et valide le rapport d'activité qui va être présenté à l'Assemblée Générale

1) Approbation du rapport moral

Par délégation de la présidente, Christine Ray, secrétaire, présente le rapport moral 2011-2012 dont les faits marquants sont :

- la recherche d'un local pour développer de nouvelles activités transversales,
- l'exposition remarquable au centre d'Art des travaux de l'Académie au cours de l'année,
- des actions collectives comme la journée à l'Île Séguin (dessin, peinture, photo),
- et la présentation des nouveautés de l'année 2012-2013, avec le développement de stages et modules courts (design, accompagnement de projets personnels, des projets collectifs menés en sculpture (exposition, création de bancs de pierre), en gravure, les propositions de formation en histoire de l'art, et art contemporain, les visites d'ateliers et rencontres d'artistes.

Des questions sont posées sur les nouveaux locaux du Val. Les aménagements (lumière, tables) seront complétés en collaboration avec les usagers.

Les votes sont effectués à main levée.

La motion proposée (approbation du rapport moral) est approuvée par :

59 oui

1 abstention

0 contre

2) Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la trésorière

Claude Alazard, trésorière, présente le rapport financier 2011-2012 et les perspectives 2013. Elle souligne les difficultés financières et l'équilibre financier fragile compte tenu d'un manque de notoriété qui permettrait de remplir mieux les ateliers libres.

Des questions sont posées sur l'augmentation des tarifs des ateliers libres ; les participants regrettent que ces augmentations n'aient pas été davantage préparées en concertation. La trésorière explique que ces tarifs restent très raisonnables compte tenu du niveau des loyers dans le secteur et que ces augmentations étaient nécessaires pour éviter des pertes plus importantes. L'aménagement des locaux du Val, qui va se poursuivre, a entraîné aussi des frais. Des réductions jeunes ont été faites. La question de tarifs aidés pourrait être étudiée pour des personnes en difficulté. La pérennité et la viabilité de l'Académie, et les niveaux raisonnables de ses tarifs reposent aussi sur l'action de tous pour la faire connaître et permettre de remplir les nombreux ateliers proposés.

La motion présentée (approbation des comptes de l'exercice et quitus à la trésorière) est approuvée par :

48 oui

11 abstentions

1 contre

3) Election des membres du conseil d'administration de l'ACADEMIE

Les membres du conseil d'administration ayant été élus pour trois ans, aucune candidature n'a été proposée aux votes de l'Assemblée. L'ensemble du conseil d'administration est donc renouvelé dans son ensemble. Une liste des membres est jointe au présent compte rendu.

Denis Larghero, maire-adjoint à la Culture de la ville de Meudon, réitère le soutien et la confiance de la ville de Meudon à l'équipe de l'Académie ; il souligne son intérêt pour ses objectifs et sa participation à la vie culturelle de Meudon et dans une perspective territoriale plus large. Il rappelle que l'engagement financier de la ville déjà conséquent devrait être augmenté pour l'exercice 2012-2013 par le versement d'une aide exceptionnelle.

L'ensemble de ces votes ont été fait sous la présidence de Mme SALLERON avec l'aide du scrutateur Mme RAY.

L'ordre du jour étant achevé, l'Assemblée générale est close à 20 heures.

Compte rendu certifié conforme :

Pour la présidente : Mme SALLERON

Le scrutateur : Mme RAY